

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

RAPPORT ANNUEL

2016-2017

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

RAPPORT ANNUEL

2016-2017

TABLE DES MATIÈRES

Membre suprême, élite et sélect	1
Membre d'honneur	2
Membre gouverneur	3
Membre à vie	4-5
Membre associé	6-7
Membre émérite	8
Sommaire des donations versées par votre Fondation	9-11
Rapport du président de la Fondation	12-14
Rapport du président d'honneur	15-17
Rapport de l'auditeur indépendant	18-19
Résultats et évolution des actifs nets	20
Bilan	21
État des flux de trésorerie	22
Notes complémentaires	23-30
Conseil d'administration	31

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE SUPRÊME

Au 31 août 2017

Les deux donateurs suivants avaient versé 200 000 \$ et plus en date du 31 août 2017 :

- | | |
|--|-------------------|
| ➤ <i>Bénévoles hôpital et CHSLD d'Amos</i> | <i>434 575 \$</i> |
| ➤ <i>Opération Enfant-Soleil</i> | <i>235 896 \$</i> |

MEMBRE ÉLITE

Au 31 août 2017

Les 5 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 100 000 \$ et plus (moins de 200 000 \$) en date du 31 août 2017 :

- *Club Rotary d'Amos ;*
- *Gonthier Gilbert ;*
- *Matériaux Blanchet ;*
- *Mines Agnico Eagle ;*
- *Ville d'Amos.*

MEMBRE SÉLECT

Au 31 août 2017

Les 10 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 50 000 \$ et plus (moins de 100 000 \$) en date du 31 août 2017 :

- *Association des Loisirs du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos ;*
- *Caisse Desjardins d'Amos ;*
- *Club Lions d'Amos ;*
- *Deloitte ;*
- *Dubé Rosaire ;*
- *Govig Bert ;*
- *Hydro-Québec ;*
- *Le personnel du Centre de Santé et Services Sociaux Les Eskers de l'Abitibi ;*
- *Les cadres du Centre de Santé et Services Sociaux Les Eskers de l'Abitibi ;*
- *Papiers forestiers Résolu – division Amos.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE D'HONNEUR

Au 31 août 2017

Les 35 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 20 000 \$ et plus (moins de 50 000 \$) en date du 31 août 2017 :

- *Adam Robert ;*
- *Banque Nationale du Canada ;*
- *Béton Fortin ;*
- *Centre du Camion d'Amos ;*
- *Club Lions Femmes d'Amos ;*
- *Club Lions International ;*
- *Club Optimiste d'Amos ;*
- *Club Richelieu d'Amos ;*
- *Club Richelieu Les Amossoises ;*
- *Construction Norascon ;*
- *Dupras Éric ;*
- *Famille Édouard Dufresne, Télédistribution Amos ;*
- *Famille H. Tétreault ;*
- *Fédération des Caisses Populaires Desjardins de l'Abitibi ;*
- *Festival du Camion de St-Félix ;*
- *Foire du Camionneur de Barraute ;*
- *Gaudet Pascale ;*
- *Germain Réal ;*
- *Guay Louise ;*
- *Hardy Thérèse et André ;*
- *Le personnel de la Ville d'Amos ;*
- *Les Industries Norbord – usines de La Sarre ;*
- *Les Mines Selbaie ;*
- *L'Ordre Loyal des Moose d'Amos ;*
- *Mine Géant Dormant ;*
- *M & M Nord-Ouest ;*
- *Mongrain Jocelyne et Hardy Jacques ;*
- *Municipalité Régionale de comté d'Abitibi ;*
- *Papiers forestiers Résolu – employé(e)s division Amos ;*
- *Raymond Chabot Grant Thornton ;*
- *Rivière Davy Association Coopérative de Travail ;*
- *Scierie Landrienne ;*
- *Sœurs des Sacrés-Cœurs ;*
- *Succession Léon Noël ;*
- *Xstrata Nickel – Mine Raglan.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE GOUVERNEUR

Au 31 août 2017

Les 55 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 10 000 \$ et plus (moins de 20 000 \$) en date du 31 août 2017 :

- A. Bergeron & Fils ;
- Association des retraités de l'enseignement d'Harricana ;
- Banque Laurentienne ;
- Banque Scotia ;
- Barbès Noël ;
- Bigué Claude P. ;
- Blanchette Andrée et Philippe ;
- Boudreault Daniel ;
- Boyer Liette ;
- Brière Gérald ;
- Caron Gilles ;
- Centre d'Informatique Abitibi ;
- Charitel ;
- CIBC ;
- Cloutier Henriette et Thibault Réjean ;
- Cloutier Luc ;
- Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôtel-Dieu d'Amos ;
- Cormier Ghislain ;
- Desrosiers Construction ;
- Dion Dorianne et François ;
- Dulac Michel ;
- Famille Ivanhoé Frigon ;
- Famille Victor Gravel et Rose-Anna Fortin ;
- Filles d'Isabelle d'Amos ;
- Garage Tardif ;
- Gareau Pontiac Buick ;
- Gariépy Jean-Marie ;
- Goldcorp – Éléonore ;
- Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ;
- Harricana Métal ;
- La Turquoise et Intact Assurance ;
- Legault Gérard ;
- Legault Jean-Louis et Nicole ;
- Le personnel de la Commission Scolaire Harricana ;
- Les Boulangeries Norbec ;
- Les Chevaliers de Colomb de Rivière-Héva ;
- Les pharmacies Viens, Giner, Carignan ;
- Letendre Joseph-Adrien ;
- Magny Gérald ;
- Mamet Françoise ;
- Mine Louvicourt ;
- Municipalité Ste-Gertrude-Manneville ;
- Norkraft Quévillon ;
- Paul Adrien ;
- Roy Alexandre ;
- Simoneau Mario et Lise ;
- Société Aurifère Barrick ;
- Sœurs de l'Assomption ;
- Télébec ;
- Tembec, groupe produits forestiers Abitibi-Témiscamingue ;
- Trépanier Jean-Jacques et Laliberté Sylvie ;
- Trudel André et Denise ;
- Trudel Jacques ;
- Ville de Matagami ;
- Warren Paule.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE À VIE

Au 31 août 2017

Les 138 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 5 000 \$ et plus (moins de 10 000 \$) en date du 31 août 2017 :

- Allard Nicole;
- Anctil Pierre-Yves ;
- Arcand Claude ;
- Arcand Robert ;
- Asselin Dollard ;
- Astral Média Radio / Bell ;
- Aubry Sylvain ;
- Auger Jean-Louis ;
- Autobus J.P. Bérubé ;
- Automobiles Carella ;
- Barbès Jean et Morin Lauréanne ;
- Barbès Yvette ;
- Baril Roland ;
- Bassiri Parviz ;
- Bastien, Lantagne, Richard & Associés ;
- Bellemare Louis ;
- Bernier André-Guy ;
- Bérubé Marthe ;
- Bigué Ann ;
- Bigué Claude et Dugal Marcelle ;
- Bilodeau Guy ;
- Blais A., Blais R., Martineau J., Massicotte G., Lemire F. ;
- Blanchette S.A.M.N. ;
- Bois André et Labrecque Line ;
- Bouchard Lacombe Perron ;
- Boutet Jean-Yves ;
- Boutique du Bureau Gyva ;
- Brière Yves ;
- Canadian Tire d'Amos ;
- Carignan Jean-Pierre ;
- Centre Financier aux Entreprises Desjardins de l'Est de l'Abitibi ;
- Cercle des Fermières du Christ-Roi ;
- Charest Louise ;
- Chiasson Alvarez ;
- Cobick Louise et Joe ;
- Conseil de la Première Nation Abitibiwinni ;
- Coop IGA Extra d'Amos ;
- Cormier Nathalie ;
- Côté Dorys ;
- Cyr Marie et Jean ;
- Dames Patronnesses ;
- Dansereau Guy ;
- Delisle Gisèle et Ouellet Isidore ;
- Drapeau Antony ;
- Drouin Henri, SR ;
- Dubois Alain ;
- Équipement Amos ;
- Famille Amédée Plante ;
- Famille Bigué ;
- Famille Claude Perron ;
- Famille Jean-Guy Racicot ;
- Famille Martial Boudreau ;
- Famille Maurice Gagnon ;
- Ford Canada ;
- Fortin Gobeil Diane ;
- François Gendron, député d'Abitibi-ouest ;
- Frigon Jacques ;
- Gagnon, Ayotte, Martineau, McGuire ;
- Gagnon Guy ;
- Gobeil Rémi ;
- Goodyear Canada ;
- Gosselin Cécile ;
- Grondin Michel A. ;
- Guay Hélène ;

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE À VIE (suite)

Au 31 août 2017

- *Hardy Donald ;*
- *Hardy René ;*
- *Hyundai Amos ;*
- *Imprimerie Harricana ;*
- *Lamontagne Serge ;*
- *Landry Lyse ;*
- *Laplante Lucie ;*
- *La Résidence La Cathédrale ;*
- *Larouche Rodrigue ;*
- *Lavallée Normand ;*
- *Lavoie Bertrand ;*
- *Lemire François ;*
- *Léo Tremblay ;*
- *Les Entrepreneurs Blanchet ;*
- *Les Entreprises Jean-Louis Dulac ;*
- *Les Pompiers Volontaires d'Amos ;*
- *Lessard Germaine ;*
- *Letendre Micheline et Barrette Pierre ;*
- *Lévesque Lise ;*
- *Location A.B.D.M. ;*
- *Location Lauzon Amos ;*
- *Martel François ;*
- *Martial Jocelyne ;*
- *Martin Daniel ;*
- *Martineau René et Chabot Lucille ;*
- *Ménard Danielle et Leblanc Christian ;*
- *Michaud Michel ;*
- *Municipalité de Barraute ;*
- *Municipalité de La Motte ;*
- *Municipalité de St-Dominique du Rosaire ;*
- *Nadeau Réjean F. ;*
- *Norauto ;*
- *Œuvres Louis-Rhéaume ;*
- *Orizon Mobile ;*
- *Paradis Yves ;*
- *Pard Alain et Diane ;*
- *Pavage Sanimos ;*
- *Perron Jean ;*
- *Pichette Yves ;*
- *Plamondon Rollande ;*
- *Promutuel Boréale ;*
- *Proulx Gaston ;*
- *Provigo Distribution ;*
- *Provigo Place Centre-Ville ;*
- *Quirion Karen ;*
- *Rivest Denis ;*
- *Rivest Julie ;*
- *Robitaille Marc ;*
- *Roch Serge ;*
- *Rouillier Marcel ;*
- *Sadeghi-Nejad Houshang ;*
- *Safai-Naïni Nasser ;*
- *Sauvageau Yolaine ;*
- *Savoie Liette ;*
- *Société d'Analyse Immobilière Abitibi ;*
- *Sœurs Grises de Nicolet ;*
- *St-Laurent Laurier ;*
- *St-Laurent Marie-Josée ;*
- *St-Laurent Yves ;*
- *Succession Colette Duchemin ;*
- *Succession Florence Hoechstetter ;*
- *Tardif Jean-François ;*
- *Tardif Thérèse et Georges ;*
- *Transport Hardy ;*
- *Trépanier Jean-Jacques ;*
- *Troupe Rire aux larmes ;*
- *Trudel-Neveu Pierrette ;*
- *Uni-Sélect ;*
- *Veilleux Jean-Paul ;*
- *Viens Christian et Giner Véronique ;*
- *Viens Jacques ;*
- *Vitrierie Pomerleau ;*
- *Voyages Plamondon ;*
- *Yvon Cossette Distributeur.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ASSOCIÉ

Au 31 août 2017

Les 105 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 2 500 \$ et plus (moins de 5 000 \$) en date du 31 août 2017 :

- Ameublement Branchaud ;
- Amos Toyota ;
- Arkys ;
- Audette Léandre ;
- Bard Céline ;
- Beauce Carnaval ;
- Bernard Denis ;
- Blais Gérard ;
- Blais & Langlois ;
- Boisvert Serge ;
- Bossé Charles ;
- Bouchard Mario ;
- Bouchard Nadine L. ;
- Brière Rénaud ;
- Brochu Monique ;
- Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi ;
- Carignan Gilles ;
- Chevaliers de Colomb conseil 2218 d'Amos
- Coopérative de travail de Guyenne ;
- Cormier Conrad ;
- Cormier Marielle et Jacques ;
- Côté Lise ;
- Cree Nation of Nemaska ;
- Cree Nation of Wemindji ;
- Cregheur Paul ;
- Darby Daniel ;
- Dauphin Linda ;
- Deshaies ;
- Dion Jean ;
- Dubé Pascale ;
- Duchesne Jeanne d'Arc et Jos ;
- Duchesne Michel ;
- Dulac Clara B. ;
- Dulac Ghislaine ;
- Dulac Jean ;
- Entrepreneur Électricien Danny Lamoureux ;
- Environergie ;
- Falardeau Guy ;
- Famille Narcisse Paquin ;
- Fortier Alain ;
- Fortier Sylvain ;
- Geoffroy Matte Kelada Martineau & Associés ;
- Goyette Jean-Claude ;
- Grenier Roger ;
- Groupe Sogitex ;
- Haïkal Joseph ;
- Hamamji Boutros Sami ;
- Industries Westburne ;
- Jacques Fortin Construction ;
- Jutras Michel ;
- Labrèche Gaston ;
- Lacroix Dominique et Ouellet Brigitte ;
- Laflamme Benoit ;
- Lajoie Maurice ;
- Larouche Bureautique ;
- Le personnel de Deloitte ;
- Le personnel de Vitrierie Mont-Laurier ;
- Les Clercs de Saint-Viateur du Canada ;
- Les Jardins du Patrimoine ;
- Les Maisons Funéraires Blais ;

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ASSOCIÉ (suite)

Au 31 août 2017

- *Levasseur Ghislain ;*
- *Marenger Aline et Richard Florent ;*
- *Martineau Jacques ;*
- *Matériaux 3 plus 2 ;*
- *Mercier Laurent ;*
- *Messier Michel J. ;*
- *Millaire et Godbout ;*
- *Mines Richmond ;*
- *Municipalité de Berry ;*
- *Municipalité de Landrienne ;*
- *Municipalité de St-Félix de Dalquier ;*
- *Municipalité de St-Mathieu
d'Harricana ;*
- *Municipalité de Trécesson ;*
- *Nadeau Angers Éliane ;*
- *Noël Jacques ;*
- *Ouellet Jean-Yves ;*
- *Parents et amis de feu Jacques Hardy ;*
- *Parents et amis de feu les époux René et
Marie-Paule Massicotte ;*
- *Parents et amis de feu Thérèse Hardy ;*
- *Perreault Gaétan ;*
- *Pétrole J.M. Dupont ;*
- *Plante Alain ;*
- *Plomberie Germain Roy ;*
- *Rheault Diane ;*
- *Robitaille Alain ;*
- *Robitaille Isabelle et Beaulieu Claude ;*
- *Royal Nickel ;*
- *Roy Pierre Olivier ;*
- *Samuel - Thomassin Véronique ;*
- *Sigouin Diane ;*
- *Simard Paul D. ;*
- *Soma Auto ;*
- *Son et Lumière C.C.Y.M.E. ;*
- *Sylvain Édith ;*
- *Tessier Petitclerc ;*
- *The Canadian Orthopaedic Foundation ;*
- *Thériault Benoit ;*
- *Thibault Jean-Guy ;*
- *Touzin Nicole et Bélanger Michel ;*
- *Transport MJR ;*
- *Tremblay Yves et Rachel ;*
- *Trudel Cécile ;*
- *Trudel Madeleine ;*
- *Trudel Robert ;*
- *Trudel Thérèse.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ÉMÉRITE

Au 31 août 2017

Les 4 personnes suivantes furent nommées et reconnues par le conseil d'administration de votre Fondation pour souligner l'importance et la qualité des services rendus par celles-ci :

- Dansereau Guy ;
- Hardy Jacques ;
- Letendre Joseph-Adrien ;
- Tremblay Yves.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.
SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION
 De ses débuts jusqu'au 31 août 2017

	\$
Scanner	688 443
Table d'angiographie numérique	463 488
Nouvelle table d'angiographie numérique	450 000
Matériel ophtalmique	260 102
Lits avec commandes électriques	144 294
Moniteurs à signes vitaux	142 924
Scanner multibarrettes	141 295
Tomographe spectralis OCT	111 500
Appareil de biochimie	100 000
Contributions à un projet de rénovation	100 000
Équipement de laparoscopie	71 733
Autre équipements et mobilier	71 120
Colonoscope et gastrovidéoscope	69 076
Isolettes pour le transport de nouveaux nés et civière adaptée	65 072
Endoscopes	63 107
Moniteur foetal	58 723
Électromyogramme	55 000
Échographe cardiaque	51 500
Système de « drill » pour orthopédie et maxillo-facial	40 000
Civières	39 865
Appareils pour APNÉ du sommeil	36 300
Laveur à ultrason	31 924
Table de réanimation néonatale	30 400
Lampe pour salle de chirurgie	30 000
Pulsoxymètres et capnomètres	30 000
Lits chauffant de réanimation néonatale	28 219
Dons versés à la Maison du Bouleau Blanc	25 906
Système vacuum pour la chirurgie	19 900
Bilirubinomètre	17 195
Écarteur Omni-Tract	17 182
Laryngoscope	15 671
Électrocardiogramme	15 585
Dons versés au Comité de Soutien à la pédiatrie – secteur Amos	15 189
Mobilier salon pour la famille	15 163
Réaménagement pédiatrie, unité mère-enfants	14 500
À reporter	3 530 376

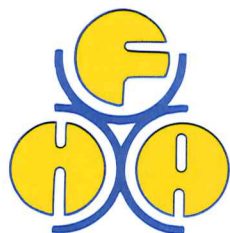
FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.**SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION (SUITE)**

De ses débuts jusqu'au 31 août 2017

	<u>\$</u>
Solde reporté	3 530 376
Ventilateur portatif pour pédiatrie	14 322
Table de réanimation	13 000
Moniteur physiologique	12 482
Tables d'examen	11 985
Chaises berçantes et téléviseurs	11 551
Contributions aux activités de l'organisme CASH	10 000
Pompes athrombiques	10 000
Tables de chevet et tables de lits	9 910
Pompes à petit débit	9 600
Équipement d'oxygénation «vapo-therm»	9 517
Fauteuils roulants	9 258
Biberons pour traitement de chimiothérapie	9 148
Système informatique	8 485
Lampe à photothérapie	8 085
Oxymètres de pouls	7 338
Pompes volumétriques	7 300
Bain Glenview	6 946
Otoscopes et ophtalmoscopes	6 897
Moniteur cardiorespiratoire	6 802
Appareil à débit cardiaque	6 690
Tables de mobilisations	6 225
Tables et chaises de cuisine	5 656
Chaises à dialyse	5 601
Équipements en réadaptation cardio-respiratoire	5 505
Fauteuil pour traitement en oncologie	5 395
Générateur d'oxygène	5 380
Lève-patients	5 024
Fauteuils d'attente	4 927
Machine à glace	4 716
Fauteuils gériatrique	4 584
Équipements pour la salle au miroir	4 477
Sérothèque	3 995
À reporter	<u>3 781 177</u>

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.
SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION (SUITE)
De ses débuts jusqu'au 31 août 2017

	<u>\$</u>
Solde reporté	3 781 177
Pompes à perfusion	3 833
Cassettes pour scoliose et bilan axial	3 831
Chariot de réanimation	3 680
Aménagements local anesthésie	3 241
Saturomètre	2 894
Service de collation en oncologie	2 724
Dons versés à l'Accueil d'Amos	659
Total	3 802 039



Fondation hospitalière d'Amos Inc.

622, 4e Rue Ouest, C.P. 865, Amos (Québec) J9T 3X4
Tél.: (819) 732-3915

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION

Chers membres de la Fondation,

C'est avec humilité que je vous présente les informations suivantes au sujet de votre Fondation :

Les revenus de **dons** de la dernière année financière de votre Fondation totalisent plus de **132 000 \$** et se répartissent ainsi :

- Près de **74 000 \$** correspondent à des **dons spécifiques** pour lesquels les conditions associées à ces dons furent réalisées au cours du dernier exercice ;
- Près de **43 000 \$** nous furent remis suite à nos **relances annuelles** ;
- Plus de **10 000 \$** proviennent des dons qui nous furent versés dans le cadre du Défi Maroc 2018 ;
- Près de **4 000 \$** proviennent de dons versés par les donateurs à titre de **don in memoriam** ;
- Une somme d'environ **1 000 \$** est le fruit de nombreux dons anonymes en provenance des **barils** situés à l'entrée de l'hôpital et du CLSC, la **boîte** située à l'entrée de l'hôpital de même que dans un **contenant**, installé à la succursale d'Amos de la Banque Nationale du Canada.

Au sujet des **dons spécifiques**, il est important de retenir qu'en date du 31 août 2017, votre Fondation **disposait de près de 505 000 \$ pour le financement d'équipement précis**. Pour chacun de ces dossiers, le conseil d'administration s'assurera que les projets qui en découleront correspondront, entre autres, à des priorités établies par les responsables de l'hôpital d'Amos et de l'absence d'un financement direct du gouvernement.

Il m'est aussi excessivement important de vous souligner que votre Fondation avait reçu énormément d'appui relativement au **projet de résonance magnétique fixe à l'hôpital d'Amos**. En fait, toujours en date du 31 août 2017, votre Fondation avait **encaissé** tout près de **202 000 \$** en provenance de dons dédiés à un équipement de résonance magnétique fixe à l'hôpital d'Amos et avait reçu des **promesses** en ce même sens pour une valeur de **233 000 \$**. **Les administrateurs de votre Fondation et moi en sommes extrêmement fiers**. Nous étions prêts à nous impliquer dans ce dossier lorsque le conseil d'administration du CISSS-AT en a fait l'annonce publiquement et nous le sommes encore malgré la décision du Dr. Gaétan Barrette à titre de Ministre de la santé qui a renversé les conclusions d'une étude clinique et l'appui unanime de la haute direction et des dirigeants du CISSS-AT, et ce, sans oublier celle de tous les maires de l'Abitibi-Témiscamingue. Soyez assurés que votre Fondation sera très vigilante dans le suivi que nous comptons faire de ce dossier.

Les **placements** de votre Fondation ont permis de **générer** plus de **71 000 \$ en revenus** au cours de l'année terminée le 31 août dernier. Sur ce point, il est important de souligner le fait que nous continuons de subir la faiblesse des rendements offerts par les marchés.

Durant l'année qui s'est terminée le 31 août 2017, **votre Fondation** a investi près de **79 000 \$** pour améliorer les soins de santé dans notre milieu.

Nos interventions effectuées à l'hôpital et au CHSLD d'Amos ont totalisées plus de **71 000 \$** et près de **8 000 \$** fut remis auprès d'organismes offrant divers services en lien avec la santé, et ce, sur le territoire d'Amos – Région.

Les sommes consacrées à l'hôpital et au CHSLD d'Amos se résument ainsi :

	\$
Autres équipements et aménagement local anesthésie	22 000
Lit chauffant de réanimation néonatal	14 000
Moniteur physiologique	12 000
Chaises berçantes, téléviseurs, tables de chevet et tables de nuit	10 000
Tonomètre et pachymètre cornée	10 000
Service de collation en oncologie	3 000

Les organismes ayant bénéficiés de notre appui financier sont :

- L'Accueil d'Amos
- Coalition pour l'acquisition de saines habitudes (mieux connu sous le nom de CASH)
- Comité soutien à la pédiatrie – secteur Amos
- Maison du Bouleau Blanc

Je profite de l'occasion pour vous rappeler que les objectifs de votre Fondation sont très précis, à savoir :

- Améliorer les soins à nos malades et à nos accidentés ;
- Éviter les transferts des malades et des accidentés à l'extérieur d'Amos-Région ;
- Favoriser la venue et la rétention des médecins dans le secteur d'Amos-Région ;
- Favoriser la venue et la rétention du personnel hospitalier, ici à Amos ;
- Aider le développement de la traumatologie et d'autres spécialités locales.

En d'autres mots, votre Fondation souhaite s'impliquer en finançant des équipements pouvant améliorer les soins de santé et éviter les déplacements pour les recevoir. Nous tenons à investir en permettant ou en facilitant des acquisitions d'équipements qui ne pourraient l'être autrement.

Nous voulons à tout prix éviter de nous suppléer aux responsabilités qui incombent au Ministère de la santé par le biais des impôts versés par la population et les entreprises.

Le conseil d'administration de votre Fondation prend toujours grand soin de surveiller et planifier l'usage des dons reçus afin de respecter ses obligations envers les autorités fiscales, tout en répondant le mieux possible aux demandes exprimées par les responsables de l'hôpital d'Amos.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont supporté financièrement la Fondation, et ce, particulièrement au cours de la dernière année. Votre appui est une source de motivation incroyable pour chacun des administrateurs et des bénévoles impliqués dans votre Fondation.

Les bénévoles qui s'impliquent dans votre Fondation méritent que l'on souligne l'importance et la qualité de leur travail au niveau des différentes tâches effectuées au cours de la dernière année. Le conseil d'administration et moi tenons à les encourager à continuer.

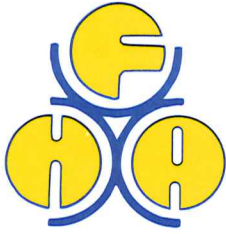
Je voudrais aussi remercier chaque membre du conseil d'administration de votre Fondation pour la cause qu'ils ont défendue avec vigueur tout au long de la dernière année. A ce chapitre, la dernière année fut éprouvante pour tous et leur a obligé à consacrer énormément de temps et d'énergie.

Je profite de l'occasion pour souligner l'apport inestimable de **Monsieur Michel Ratté** a titre de promoteur du **Défi Maroc 2018**. Cette activité de financement permet à votre Fondation de bénéficier de **l'implication de Mesdames Chantal Brunelle et Marie-Josée Tardif de même que Messieurs Guy Bilodeau, Donald Blanchet, Norbert Perron, Denis Rivest, Mario Rouillier**. Un gros merci à chacune de ces personnes, vous avez été et êtes encore une source de fierté et de motivation extraordinaire ! A ce sujet, permettez-nous de vous inviter, vous nos donateurs, à les encourager généreusement.

A tous les membres de la Fondation, soyez **très fiers** de la santé financière de votre Fondation et de ses **réalisations** !



Yves Roy
Président de la Fondation



Fondation hospitalière d'Amos Inc.

622, 4e Rue Ouest, C.P. 865, Amos (Québec) J9T 3X4
Tél.: (819) 732-3915

RAPPORT DU PRÉSIDENT D'HONNEUR

Chers membres de la Fondation,

Quelle année et surtout quelle déception pour notre projet de résonance magnétique !

Permettez-moi de vous mentionner que les administrateurs ont investis énormément de temps et d'énergie au niveau de ce dossier qui devait pourtant en être un de fierté et d'unanimité régionale.

Nous sommes encore sous le choc de la décision du Dr. Gaétan Barrette qui, à titre de Ministre de la santé, a renversé une décision prise par le conseil d'administration du CISSS-AT en déclarant que l'équipement de résonance magnétique demeurerait mobile plutôt que fixe. Décision apparaissant purement politique !

La décision de rendre fixe la résonance magnétique découlait pourtant des conclusions d'une étude clinique qui démontrait la pertinence de fixer cet équipement et de le faire à l'hôpital d'Amos.

Cette décision était quasi unanime au sein même des troupes du CISSS-AT, de ses médecins et spécialistes, de la haute direction et du conseil d'administration du CISSS-AT, et ce, sans compter du consensus de la part de presque tous les maires de l'Abitibi-Témiscamingue.

Avouons-le, il y a énormément de personnes malheureuses partout dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue avec cette décision du Ministre de la santé tant au niveau des professionnels et du personnel travaillant dans le réseau de santé en Abitibi-Témiscamingue qu'auprès de la population de l'Abitibi-Témiscamingue.

Votre Fondation avait travaillé très fort et avait réussi à convaincre plusieurs donateurs à s'impliquer dans ce dossier, dossier qui permettait au CISSS-AT de devenir plus efficace et plus productif. A ce chapitre nous avons réussi en ayant amassé ou s'être fait promettre pour plus de **435 000 \$** en date du 31 août dernier. **Nous en sommes extrêmement fiers** d'autant plus que nous n'étions pas en campagne de financement officiel pour ce projet.

Merci à tous ceux qui ont investis dans ce projet !

Merci à tous ceux qui se sont investis avec autant de conviction !

Merci à tous ceux qui ont cru au projet et qui espère encore malgré tout !

L'importance de ce dossier et par respect pour tous ceux qui y croient, il me fait plaisir de vous confirmer que les administrateurs de la Fondation Hospitalière d'Amos continuent à le travailler en espérant trouver une solution acceptable pour tout le monde.

Soyez assuré que la Fondation Hospitalière d'Amos est intéressée à investir dans un équipement de résonance magnétique fixe à l'hôpital d'Amos et aussi au niveau d'équipements périphériques stationnaire à tout équipement de résonance magnétique.

Sur une note beaucoup plus joyeuse, permettez-moi de vous entretenir d'une nouvelle activité de financement soumise par Monsieur Michel Ratté.

Rappelons-nous que ce même Monsieur est l'instigateur du Défi Cotopaxi 2016 et que cette activité nous a permis de recueillir à Amos tout près de 70 000 \$.

Cette fois-ci, Monsieur Ratté nous invite à relever le Défi Maroc 2018.

Bien entendu, les personnes qui relèvent ce défi effectueront une longue et prenante randonnée en moyenne altitude, alors qu'il représente un trek dans le Haut Atlas du Maroc. Tous les participants réaliseront leur défi très prochainement, soit du 12 au 28 mai prochain.

Chaque participant doit, en plus d'assumer les frais de son propre voyage et ceux de son entraînement, effectuer des démarches en invitant parent, amis, population et entreprises à verser à votre Fondation des dons dont l'objectif individuel est de 5 000 \$.

Nous sommes très heureux de la détermination et de la grande générosité des participant(e)s qui ont choisis d'appuyer la Fondation Hospitalière d'Amos. Nous vous invitons à les encourager et à être généreux envers eux.

Nos valeureux participant(e)s sont nul autres que :

Madame Chantal Brunelle

Madame Marie-Josée Tardif

Monsieur Guy Bilodeau

Monsieur Donald Blanchet

Monsieur Denis Rivest

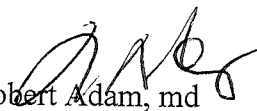
Monsieur Norbert Perron

Monsieur Mario Rouillier

Merci à vous, chères participantes et chers participants, qui tenez à vous impliquer avec autant de conviction pour l'amélioration des soins de santé dispensés chez-nous. Vous êtes de véritables modèles et vous méritez toute notre admiration ainsi que tout notre respect.

En terminant, permettez-moi d'adresser mes remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont remis des dons à votre Fondation, et tout particulièrement à ceux et celles qui l'ont fait au cours de la dernière année. Je tiens également à souligner et à remercier les bénévoles et les administrateurs qui se sont investis avec passion au sein de la Fondation Hospitalière d'Amos tout au long de la dernière année.

Bonne santé !



Robert Adam, md
Président d'honneur

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Fondation Hospitalière d'Amos Inc.

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
66, 1^{re} Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1T8

Téléphone : 819 732-3208
Télécopieur : 819 732-0908
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Hospitalière d'Amos Inc., qui comprennent le bilan au 31 août 2017 et l'état des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation Hospitalière d'Amos Inc. tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces dons s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation Hospitalière d'Amos Inc. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient être apportés aux produits de dons, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016, de l'actif à court terme aux 31 août 2017 et 2016 et des actifs nets aux 1^{er} septembre 2016 et 2015 et aux 31 août 2017 et 2016. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation sur l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Hospitalière d'Amos Inc. au 31 août 2017 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

1

Amos
Le 17 janvier 2018

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A113231

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Résultats et évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 août

	2017	2017	2017	2016
	Fonds permanent	Fonds libre	Fonds totaux	Fonds totaux
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Dons (notes 3 et 4)	132 362	-	132 362	229 431
Placements	-	71 018	71 018	71 483
	<u>132 362</u>	<u>71 018</u>	<u>203 380</u>	<u>300 914</u>
Charges				
Donations	-	78 600	78 600	166 624
Campagne de financement	-	17 170	17 170	11 083
Honoraires professionnels	-	6 493	6 493	5 573
Fournitures et déclaration annuelle	-	395	395	115
Télécommunications	-	236	236	465
Immobilisations à même les revenus	-	712	712	4 896
Intérêts et frais bancaires	-	185	185	-
	<u>-</u>	<u>103 791</u>	<u>103 791</u>	<u>188 756</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	132 362	(32 773)	99 589	112 158
Actifs nets au début	2 742 155	-	2 742 155	2 629 997
Transfert entre fonds (note 8)	(32 773)	32 773	-	-
Actifs nets à la fin	<u>2 841 744</u>	<u>-</u>	<u>2 841 744</u>	<u>2 742 155</u>

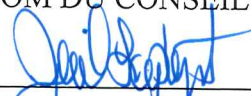
FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.


Bilan

Exercice clos le 31 août

	2017	2016
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	121	834
Intérêts courus à recevoir	35 867	30 975
Taxes à recevoir	442	1 032
Portion à court terme des placements à long terme (note 6)	1 012 187	1 521 100
	<u>1 048 617</u>	<u>1 553 941</u>
PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)	2 298 000	1 616 811
	<u>3 346 617</u>	<u>3 170 752</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Revenu reporté (notes 2 et 5)	504 873	428 597
ACTIFS NETS		
Fonds permanent et libre (notes 2 et 8)	2 841 744	2 742 155
	<u>3 346 617</u>	<u>3 170 752</u>

AU NOM DU CONSEIL


_____, administrateur


_____, administrateur

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 août

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	99 589	112 158
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Intérêts courus à recevoir	(4 892)	1 434
Taxes à recevoir	590	(321)
Revenus reportés	76 276	198 470
Compte à payer (frais courus)	-	(17 331)
	171 563	294 410
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition des placements	(2 980 503)	(1 892 274)
Encaissement des placements	2 808 227	1 598 494
	(172 276)	(293 780)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	(713)	630
ENCAISSE AU DÉBUT	834	204
ENCAISSE À LA FIN	121	834

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2017

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est une fondation publique dont les principaux buts sont d'améliorer les soins de santé existants, de diminuer le nombre de déplacements vers les grands centres et de favoriser la venue et le maintien d'effectifs médicaux dans le secteur d'Amos. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que l'organisme possède des événements en cours et sur les mesures qu'elle pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les dons affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les dons non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

Produits nets de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2017

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Souscriptions à recevoir

Les promesses de dons sont comptabilisées sur base d'encaissement et les informations sur les souscriptions à recevoir sont fournies par voie de note seulement.

Dons spécifiques

Les dons spécifiques sont des sommes reçues de diverses sources pour lesquelles la Fondation s'est engagée à financer l'achat de différents équipements tels que désignés par les donateurs.

Revenu reporté

Le revenu reporté représente l'ensemble des dons spécifiques reçus mais dont l'utilisation aura lieu au cours des prochains exercices, soit au moment où la condition dont était assorti chacun desdits dons sera réalisée.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a. Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b. Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les dépôts à terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente d'obligations sont inclus dans les produits de placements de l'état des résultats.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2017

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites comme charges courantes à l'état des résultats et évolution des actifs nets. A ce jour, les immobilisations corporelles acquises sont constituées d'équipements informatiques, de mobilier de bureau tandis que les immobilisations incorporelles acquises sont constituées de logiciels.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures par année pour supporter l'organisme au niveau de ses opérations administratives ainsi qu'à l'organisation d'activités diverses de financement et de reconnaissance. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2017

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Fonds permanent et Fonds libre

Le Fonds permanent augmente annuellement du montant correspondant au total des dons encaissés par la Fondation.

Le Fonds libre augmente annuellement des produits de placements annuels générés par le Fonds permanent et du résultat net de l'activité bénéfique et de reconnaissance, diminué des charges annuelles effectuées par la Fondation pour les donations, la campagne de financement, les immobilisations à même les revenus ainsi que pour couvrir les frais administratifs.

À chaque fin d'exercice, le solde du Fonds libre est renversé au Fonds permanent.

3. DONS

	2017	2016
	\$	\$
Dons en espèces	54 808	118 908
Dons en nature	3 954	6 230
Dons spécifiques (note 4)	73 600	104 293
	132 362	229 431

4. DONS SPÉCIFIQUES

	2017	2016
	\$	\$
Dons spécifiques encaissés au cours de l'année	149 876	302 763
Dons spécifiques provenant du revenu reporté (note 5)	55 177	45 040
Dons spécifiques transférés au revenu reporté (note 5)	(131 453)	(243 510)
	73 600	104 293

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2017

5. REVENU REPORTÉ

	2017 \$	2016 \$
Solde au début	428 597	230 127
Dons spécifiques inclus dans le revenu reporté au début de l'année et pour lesquels les conditions d'utilisation furent réalisées au cours de l'exercice	(55 177)	(45 040)
Dons spécifiques encaissés au cours de l'année, lesquels doivent être ajoutés au revenu reporté puisque ces dons sont en attente de la réalisation de leurs conditions d'utilisation	131 453	243 510
Solde à la fin	504 873	428 597

6. PLACEMENTS

	2017 \$	2016 \$
Dépôts à terme (valeur nominale 3 309 247 \$ (3 137 911 \$ en 2016)), taux d'intérêt stipulé et effectif de 1,2 % à 4,55 % (1,14 % à 3,05 % en 2016), et échéance de 2018 à 2022 (de 2017 à 2021 en 2016) (valeur au marché de 3 348 827 \$ (3 174 364 \$ en 2016))	3 309 247	3 137 911
Compte à intérêt quotidien	940	-
	3 310 187	3 137 911
Moins : Portion échéant à court terme	1 012 187	1 521 100
	2 298 000	1 616 811

L'échéance des placements se répartit comme suit pour chacun des exercices suivants :

	\$		\$		\$
2018	1 012 187	2019	520 000	2020	899 000
2021	518 000	2022	361 000		

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2017

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque auquel est exposé l'excédent des produits par rapport aux charges de la Fondation et qui découle des fluctuations des taux d'intérêt et du degré de volatilité de ces taux. La Fondation n'utilise pas d'instruments dérivés pour réduire son exposition au risque d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte de ses obligations. La Fondation n'est pas exposée au risque de crédit pour les recevables inscrits dans son actif à court terme.

Actif financier

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

Les actifs financiers de l'organisme composés de l'encaisse, des intérêts courus à recevoir et des placements, totalisant 3 346 175 \$ (3 169 720 \$ au 31 août 2016) ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

8. TRANSFERT ENTRE FONDS

Au cours de l'exercice, la Fondation a procédé au transfert d'un montant de 32 773 \$ du Fonds permanent au Fonds libre. Depuis le début des opérations de la Fondation, voici les montants transférés entre le Fonds permanent et le Fonds libre :

	\$
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2017	32 773
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2016	117 273
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2015	89 865
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2014	243 439
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2013	99 920
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2012	27 443
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2011	146 730
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2010	163 746
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2009	126 028
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2008	(47 454)
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2007	256 440
Plus : Fonds permanent à la fin de l'exercice	2 841 744
Montant total du Fonds permanent avant tout transfert	<u>4 097 947</u>

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2017

9. SOUSCRIPTION À RECEVOIR

Plusieurs donateurs et donatrices se sont engagés à verser des dons à la Fondation au cours des prochaines années. Ces engagements ne sont pas comptabilisés et totalisent environ 233 000 \$ à la fin de l'exercice (248 000 \$ en 2016).

10. GESTION DU CAPITAL

Exigences à respecter

Le financement des activités de l'organisme est constitué uniquement de dons du public et des revenus de placements. Les fonds disponibles sont répartis entre les divers programmes de l'organisme en fonction des priorités établies par le Conseil d'administration.

L'organisme gère son capital de façon à pouvoir fournir, principalement, son appui dans la dotation du secteur d'Amos en équipements médicaux.

Les fonds assortis de conditions temporelles quant à leur utilisation s'élevaient à 15 300 \$ en date des états financiers (15 300 \$ en 2016). L'organisme se conforme en tout temps aux exigences des donateurs quant à l'utilisation de ces fonds. L'organisme n'a aucune autre condition à respecter quant à l'utilisation des fonds.

Contingent des versements

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, la Fondation doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Le contingent des versements est un montant minimum calculé que la Fondation doit dépenser chaque année en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de la Fondation.

Si pour une année quelconque, les dons versés à des donataires reconnus dépassent le montant prescrit, l'excédent peut être reporté sur une période pouvant aller jusqu'aux cinq prochains exercices ou sur l'exercice précédent. À l'inverse, si la Fondation verse moins de dons à des donataires reconnus que son contingent des versements pour l'année, elle peut se servir de ses dépenses excédentaires des cinq exercices précédents ou du prochain exercice pour compenser un montant manquant.

Au 31 août 2017, la Fondation avait un excédent de dépenses versées à des donataires reconnus par rapport à son contingent des versements de 415 869 \$ (437 844 \$ en 2016).

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2017

11. ENGAGEMENT

La Fondation s'est engagée à remettre en mars 2018, à l'organisme Coalition pour l'acquisition de saines habitudes (CASH) inc. une somme de 5 000 \$ à titre de participation au financement de la tenue d'activités de sensibilisation auprès de la population, lesquelles sont dédiées aux saines habitudes à être tenue au cours de la prochaine année.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Conseil d'administration

Au 31 août 2017

Roy Yves	Président
Dion François	Premier vice-président
Roux Jodoin Sylvie	Deuxième vice-présidente
Tremblay Marie-Pier	Secrétaire
Laplante Joël	Trésorier
Fournier Danielle	Directrice
McGuire Jean	Directeur
Adam Robert	Administrateur
Caron Gilles	Administrateur
Higgins Michel	Administrateur
Lamoureux Danny	Administrateur
Lavallée Sylvain	Administrateur
Nadeau Michel	Administrateur
Racicot Jean-Mathieu	Administrateur